

Une vraie fausse bonne nouvelle : **La création d'un ministère ès-qualité pour** **préserver la laïcité**

Tous les visiteurs avisés de ce site sont désormais bien informés du fait que cette nouvelle, de nature à satisfaire certains de leurs fantasmes qui défrayait la chronique au moment de la constitution laborieuse du Gouvernement présidé par Michel Barnier, a fait long feu.

Il était convenu, pour sacrifier à la mode numérique, qu'il s'agissait d'une « faqnius » (ndlr !) à moins que ce soit un simple canular sorti-par le plus grand des hasards- des amphis de Sciences Po. Quoi qu'il en soit les longues tergiversations estivales qui eurent cours laissèrent place aux spéculations et fantasmes les plus divers. Celui qui nous préoccupe méritait largement d'être pris en considération d'autant que sa dimension budgétaire n'était pas actée. Ce sera, à coup sûr à l'ordre du jour du prochain remaniement...

Ceci étant rappelé il était bien normal que cette hypothèse de travail, trop facilement écartée, puisse donner lieu à discussions, tribunes, articles voire ouvrages dans des médias toujours enclins à faire connaître à grand bruit leurs opinions sur les contingences de la laïcité de notre République et les principes fondateurs à son origine.

C'est à ce titre que l'Association « La Vigie de la Laïcité » a publié dans sa Newsletter n°20 un ensemble d'articles particulièrement documentés sous l'intitulé :

« Faut-il un ministère pour préserver la laïcité de ses faussaires ? »

Lesdits faussaires font foison et tout en louant ses vertus universelles s'introduisent subrepticement dans nos institutions républicaines pour les détruire de l'intérieur. Il s'agit donc de les démasquer .

C'est dans ce contexte et avec l'accord des responsables de la Vigie de la Laïcité que nous avons reproduit les articles en question pour les représenter sur ce site.

Les visiteurs pourront les consulter en [cliquant ici](#).

Que les responsables de La Vigie de la Laïcité soient très cordialement remerciés d'avoir permis ces emprunts.

Ceux-ci notaient en introduction à leur Newsletter :

*Cher·e·s
Cher·e·s abonné·e·s à notre newsletter,*

ami·e·s,

Nous avons le plaisir de vous présenter une réflexion éclairante de Nicolas Cadène sur le livre d'Aurélien Bellanger, Les

derniers jours du Parti socialiste, qui soulève des questions cruciales sur la laïcité dans notre société. Au-delà de son titre évocateur, cette œuvre examine le phénomène du « printemps républicain » et son impact sur notre conception de la laïcité. Ce mouvement, en cherchant à influencer les pouvoirs politiques, a malheureusement contribué à en détourner le sens, la transformant en un instrument idéologique.

Nous sommes particulièrement sensibles à cette analyse, car elle résonne avec notre engagement à préserver la laïcité telle qu'elle a été historiquement conçue, libre de toute instrumentalisation.

Nous vous invitons également à découvrir les tribunes de Jean Baubérot-Vincent et Valentine Zuber sur le livre d'Aurélien Bellanger et à explorer ainsi les implications des thèses du « printemps républicain » sur notre vivre-ensemble.

Enfin, en cette rentrée politique bouillonnante, laissez-vous tenter par la tribune ironique de Jean Baubérot-Vincent sur l'éventualité d'un ministère de la laïcité en France.

Bonne lecture !

1.Sortie du livre « Les derniers jours du parti socialiste » Retour sur les « derniers jours de l'Observatoire de la laïcité » face aux « faussaires de la laïcité »

par

Nicolas Cadène

La Vigie de la Laïcité, 23 septembre 2024

<https://vigie-laicite.fr/sortie-du-livre-les-derniers-jours-du-parti-socialiste-retour-sur-les-derniers-jours-de-lobservatoire-de-la-laicite-face-aux-fau/>

« Les derniers jours du Parti socialiste » est un livre d'Aurélien Bellanger qui, comme son titre ne l'indique pas, traite largement de la laïcité, et surtout, d'un mouvement qui a cherché (avec succès) à influencer les pouvoirs politiques en la matière, en en détournant le sens. Ce mouvement, c'est le « printemps républicain ».

Au sein de la Vigie de la laïcité, certains ont déjà lu ce livre, comme Jean Baubérot-Vincent et Valentine Zuber qui en ont fait une recension précieuse, ici et là.

La sortie de ce livre est aussi l'occasion de revenir sur les méfaits de ce mouvement « printaniste » et sur ses attaques incessantes à l'encontre de celles et ceux qui refusent le dévoiement de la laïcité en dogme identitaire et de combat.

Bien qu'institution reconnue de tous les acteurs de terrain pour son action, il a été brutalement mis fin aux missions de l'Observatoire de la laïcité en 2021. Le « printemps républicain » n'y est pas étranger, même si ses thèses (opposées à celle de l'Observatoire) gagnaient du terrain avant même sa création.

À l'annonce de la fin de leur mandat, les membres de l'Observatoire de la laïcité, issus des différents groupes parlementaires, d'institutions comme le Conseil d'État ou le Conseil supérieur de la magistrature, ou des administrations centrales (Éducation nationale, Justice, Intérieur, Affaires étrangères, Fonction publique, Affaires sociales, etc.), n'ont pas même été reçus, ni à Matignon ni à l'Élysée.

Pourquoi a-t-il été mis fin à l'Observatoire de la laïcité ? La raison est désormais connue et parfois même assumée par les auteurs de cette dissolution : pour laisser le champ libre au seul pouvoir gouvernemental quant à la communication et à l'action à mener en matière de laïcité. Cela, quitte à relayer des éléments faux en droit, avec le risque de dérives législatives (l'Observatoire de la laïcité, autonome, était consulté en amont de projets de loi).

Ainsi, avec le « printemps républicain » (dénommé « mouvement du 9 décembre » dans le livre Aurélien Bellanger), nous avons assisté à une rapide « idéologisation » de la laïcité. Celle-ci est alors devenu un outil politicien au service d'une idéologie. Certains « printanistes », grâce à la médiatisation, en ont même fait un business fort lucratif.

C'est pour ce faire que les thèses du « printemps républicain » ont été utiles. Du même coup, elles ont été particulièrement néfastes pour l'intérêt commun et pour la laïcité (la vraie, celle qui découle de notre histoire et qui est traduite en droit).

Cette conception dévoyée de la laïcité a évidemment renforcé le camp réactionnaire. Faire de la laïcité un outil idéologique et politicien est bien pratique lorsque les fins sont purement électoralistes : on justifie n'importe quoi par la « laïcité », principe a priori intouchable. Beaucoup l'ont ainsi utilisé pour justifier des thèses gallicanes ou identitaires voire, et c'est plus grave, xénophobes. Cela, sans jamais à avoir à travailler sur la racine des problèmes. C'est bien commode, et, à l'inverse de la prétendue « fermeté » que ces apprentis sorciers avancent, c'est d'une immense lâcheté. Un exemple parmi d'autres : plutôt que de travailler à la mixité sociale à l'école

pour mélanger les publics scolaires, renforcer l'interaction sociale et le débat, et, in fine, éviter les replis (preuve en a déjà été faite), certains veulent tout interdire y compris aux parents d'élèves (ce qui a d'autres graves conséquences). C'est tellement plus simple que de renforcer la mixité sociale, qui suppose du courage tant auprès des parents (qui peuvent légitimement craindre une baisse de niveau de leurs enfants, mais qui y gagneront à moyen terme) qu'auprès de l'enseignement privé...

L'Observatoire de la laïcité ne portait pas une « certaine vision » de la laïcité qui aurait pu être opposée, au même niveau, à celle du « printemps républicain ». Non, l'Observatoire s'en tenait strictement au droit quand cette association ne le respectait tout simplement pas. Les deux positions n'ont donc pas la même valeur, à l'inverse de ce qu'avançaient trop de médias.

L'Observatoire de la laïcité n'a jamais, dans ses écrits et interventions, été mis en défaut sur le droit. Ainsi, nos modules de formations sont toujours utilisés pour les fonctionnaires. Aussi, toutes les plus hautes juridictions (dont le Conseil d'Etat, la Cour de cassation, le Conseil constitutionnel, la Cour européenne des droits de l'Homme, la Cour de Justice de l'Union européenne) ont confirmé nos avis.

Par son action juridique, l'Observatoire de la laïcité évitait ainsi beaucoup de contentieux : quand on nous demandait un avis, il était suivi et personne n'allait en justice. De mémoire, il est arrivé l'inverse une fois : notre avis n'a pas été suivi par une collectivité (dont la majorité est proche du « printemps républicain ») et, résultat, son texte a été cassé par la justice administrative.

Nous représentions une institution étatique et étions parfaitement neutres, respectueux dans nos propres méthodes de travail de la logique laïque. Tous nos avis étaient adoptés par consensus. Sur des dizaines et des dizaines, seuls deux textes ont nécessité un vote, d'ailleurs très majoritaire (20 voix contre 3). Et ce, alors même que nous avions autour de la table notamment des parlementaires des majorités et des oppositions d'alors. Nombre de « visions » de la laïcité étaient portées mais ces visions s'effaçaient car les membres se voyaient convaincus par le droit de la laïcité tel que posé historiquement.

La seule ligne « politique » que l'on pourrait donc admettre quant à l'Observatoire de la laïcité, c'était son attachement profond à la loi de 1905, et à l'ensemble des lois laïques.

Si le roman d'Aurélien Bellanger peut, déjà, permettre de comprendre combien les thèses du « printemps républicain » ont été nocives pour notre « faire ensemble » et notre vie collective, sans doute serait-ce un bon point. Beaucoup l'avaient décrit depuis longtemps, notamment dans une étude poussée de Slate, avec notamment des recherches d'Isabelle Kersimon, de Romain Gaspar et de Pierre Maurer.

Les praticiens de la laïcité (professeurs, mouvements d'éducation populaire, associations historiques de la laïcité, organisations syndicales, etc.) avaient largement dénoncé le « printemps républicain », sans jamais être véritablement écoutés. Si ce roman peut permettre à certains, notamment au sein de milieux difficiles à attendre, de revenir à l'essence de la laïcité, à ce qu'elle est vraiment, à nous éloigner de ses instrumentalisation et dévoiements pour en rester à ce trésor qui nous permet de traduire en actes la

devise républicaine vis-à-vis des convictions ou croyances, banco !

Nicolas

Cadène

Ancien rapporteur général de l'observatoire de la laïcité, cofondateur de la Vigie de la Laïcité

NB : chacun ici connaît la suite. Après la fermeture de l'Observatoire de la laïcité, a été révélé qu'au moment même où elle était décidée était créé un fonds dont les ressources ont été potentiellement détournées pour des associations « amies » et de nombreux partisans du « printemps républicain » (Affaire du Fonds Marianne).

2. Aurélien Bellanger, narrateur de l'illusion d'une laïcité pure

par

Jean Baubérot-Vincent

Mediapart, Billet de blog, 23 août 2024

<https://vigie-laicite.fr/aurelien-bellanger-narrateur-de-lillusion-dune-laicite-pure/>

Dans une rentrée littéraire qui s'annonce foisonnante, les critiques retiendront sans doute le roman d'Aurélien Bellanger, *Les derniers jours du Parti socialiste* (Seuil) qui, comme son titre ne l'indique pas, est centré sur la laïcité. Un

roman portant sur la laïcité, c'est rarissime ! Mais est-ce vraiment possible ? Grâce à sa verve, à son sens de la formule et de l'intrigue, Bellanger démontre que oui. Je me suis régalé. Pourtant, l'ouvrage ne m'a pas totalement convaincu.

Jean Baubérot-Vincent

Jean Baubérot-Vincent (ce double nom est le résultat d'ajouter le nom de mon épouse au mien, puisqu'elle a fortement contribué à faire de moi ce que je suis). Professeur émérite de la chaire « Histoire et sociologie de la laïcité » à l'Ecole pratique des Hautes Etudes. Auteur, notamment, de deux "Que sais-je?" (Histoire de la laïcité en France, Les laïcités dans le monde), de Laïcités sans frontières (avec M. Milot, le Seuil), de Les 7 laïcités françaises et La Loi de 1905 n'aura pas lieu (FMSH)

Abonné·e de Mediapart

Dans une rentrée littéraire qui s'annonce foisonnante, les critiques retiendront sans doute le roman d'Aurélien Bellanger, *Les derniers jours du Parti socialiste* (Seuil) qui, comme son titre ne l'indique pas, est centré sur la laïcité. Un roman portant sur la laïcité, c'est rarissime ! Mais est-ce vraiment possible ? Grâce à sa verve, à son style très alerte, à son sens de la formule et de l'intrigue, Bellanger démontre que oui. Et comme il est question de ce qui s'est passé ces dernières années, de ce qui est encore chaud-bouillant, l'auteur joint un courage certain à son indéniable talent. Bref, je me suis régalé à le lire. Pourtant, l'ouvrage ne m'a

pas totalement convaincu. Il me semble marqué d'ambivalence et sa fin m'a laissé un peu sur ma... faim. Je suis comme cela : « Jamais content. Carrément méchant » chanterait Alain Souchon !

Ce livre se situe, en fait, à la frontière du roman et de l'essai ; cette situation, toujours casse-gueule, comporte le risque d'être pontifiant, un tantinet didactique. Bellanger côtoie à quelques reprises un tel précipice mais, à chaque fois, il évite d'y tomber grâce à son sens de la satire, à son don de conteur. Roman sur la laïcité donc, plus précisément roman sur le Printemps républicain, rebaptisé (c'est le cas de l'écrire !) « Mouvement du 9 décembre » (en référence à la loi de séparation de 1905, bien sûr).

Dans un bref prologue, Bellanger s'imagine en universitaire voulant retracer l'histoire de cette organisation « qui a assuré la liquidation idéologique du vieux parti socialiste » et a dressé des « passerelles » entre la gauche et la droite. Il note que, selon certains, « sa bataille pour la laïcité serait une version policée de la théorie du grand remplacement ». Dans ce cas de figure, le Mouvement apparaîtrait comme un « symptôme de la *droitisation* de la vie politique française. » Cette analyse, qu'il partage, malgré l'usage du conditionnel, lui semble cependant trop partielle car elle n'explique pas comment ce courant « a pu initialement séduire des républicains sincères, des militants antiracistes, et plus généralement, toute une partie du peuple de gauche. » L'ensemble du roman va mettre en tension ces deux aspects.

Manifestement Bellanger s'inspire là de son histoire personnelle : les sirènes du Printemps républicain l'ont tenté,

et il en est revenu. Cependant son livre n'a rien d'autobiographique, il met en scène des personnages sur lesquels il s'avère facile, pour qui s'est un peu penché sur la question, de mettre des noms. Ainsi, Laurent Bouvet, la figure du groupe, devient, sous sa plume, Grémond, c'est-à-dire René Rémond, « avec un G à gauche ». Les médiatiques, Michel Onfray (le « tribun de la plèbe », le « philosophe des champs » qui « écrit tout et son contraire sur quantité de sujets ») et Raphaël Enthoven (le « don juan de la montagne Sainte Geneviève », le mondain « philosophe des villes ») sont également des acteurs clefs du roman.

Plus épisodiquement, apparaissent Philippe Val (qui fut rédac' chef puis directeur de *Charlie hebdo*, avant d'être nommé par Sarkozy à la direction de *France Inter*, où il censura à tout va), Caroline Fourest, Rachel Khan, Jean-Michel Blanquer (le « grand ministre de la Laïcité ») et quelques autres, tel Gilles Kepel. Un des protagonistes, le « romancier Sauveterre », est le double de l'auteur lui-même, d'abord très proche du Mouvement et, *in fine*, traité d'« islamo-gauchiste » quand, « timidement », il présente une objection. Enfin, sans pseudo, il est question de Macron, dénommé aussi « le Chanoine » (du Latran), sorte de « Julien Sorel » ayant enfin épousé « Madame de Rênal », se voulant « prestidigitateur de lui-même » et inventeur, grâce à sa meilleure ennemie Marine Le Pen, de « l'élection présidentielle à un scrutin uninominal à un tour ».

Le ton est enlevé, et nous rions volontiers au récit de l'itinéraire de Grémond-Bouvet, frustré par le double échec de sa carrière d'universitaire et de militant politique⁽¹⁾, et à celui des aventures du créateur de « l'Université du Bocage », Frayère Onfray et de l'essayiste, pontifiant sur *France-*

Culture, Taillevent-Enthoven, deux personnes qui ne sont pas, en fait, des « philosophes » au sens classique du terme, mais des hommes de média (même si envisager la philosophie comme une « orgie », pourquoi pas !). Leur rencontre donne lieu à des scènes savoureuses, comme celle où les deux compères, leur ami Revêche-Val et la commère Bourny-Fourest, refont le monde à leur manière, tout en décortiquant et en dévorant de délicieux homards, après qu'une « employée de maison » eut débarrassé les entrées.

Reste que, dès ce moment-là, j'ai ressenti une relative gêne sur la manière dont Bellanger met en scène le discours de ses personnages, en faisant mine de partager leur point de vue (sauf, je vais y revenir, les cailloux que, tel le petit Poucet, il sème sur la route). Peut-être a-t-il voulu, consciemment ou non, nous montrer à quel point ce discours a pu longtemps faire illusion auprès de gens comme lui, peut-être a-t-il voulu insister sur son aspect séducteur. Il n'en reste pas moins qu'un big problème se pose : tout au long du roman le propos de ses protagonistes est le seul qui prône la laïcité, le seul qui combat l'islamisme et perpétue les idéaux de la gauche, qui « avait renoncé à ce qui la caractérisait le mieux à travers les âges : la défense de la laïcité. Cent ans après la loi de 1905, après plus d'un siècle à aiguiser ses armes sur la vieille meule du christianisme, elle n'avait pas su, pas osé s'adapter à l'ennemi qui avait surgi devant elle au tournant du nouveau millénaire. »

Bellanger fait comme si n'existait aucun autre discours laïque. Sauf erreur de ma part, seulement deux tout petit passages (deux lignes chacun) évoquent que, durant toutes

ces années, un Observatoire de la laïcité a oeuvre (qu'a-t-il fait ?, qu'a-t-il énoncé ? Mystère), rien sur les différents juristes, historiens, sociologues, politistes, voire essayistes travaillant le sujet, rien non plus sur des associations laïques comme la Ligue des droits de l'Homme, la Ligue de l'enseignement, La Libre pensée (sauf un sommaire jugement dépréciatif), les personnalités politiques défendant une autre vision. Quand nous trouvons quelques très brèves allusions à des porteurs de discours différents, il s'agit d'islam (Olivier Roy), de discrimination (Rokhaya Diallo), pas de laïcité. L'auteur opère une belle critique de « la pensée se donnant en spectacle » (« c'était à se demander comment on avait pu se priver aussi longtemps d'un tel divertissement » !), mais il paraît ne connaître lui-même de la réalité que sa face émergée médiatique, les neuf-dixième, qui ne sont pas (ou très peu) médiatisés, semblent échapper à son univers. Le fait n'est pas gênant, ses conséquences, nous le verrons, le sont.

Certes, ce serait lui intenter un bien mauvais procès que de croire qu'il cautionnerait le discours qu'il met en scène. En racontant ses personnages, il montre leur complète ambiguïté. Le Mouvement du 9 décembre-Printemps républicain apparaît clairement comme une entreprise qui tente de subvertir l'Etat à son profit, et « à son apogée, [il] aura presque pris possession de la République, notamment via les préfetures ou les cabinets des ministres », et formera une sorte de « Conseil Constitutionnel occulte ». Sous sa plume, *Charlie-hebdo*, de journal satirique de la contre-culture, devient « la culture officielle », « l'âme de la France éternelle », une « agence intergouvernementale du rire » : ne pas s'esclaffer à ses dessins, c'est « comme

siffler *La Marseillaise* », le défendre relève de « la raison d'Etat ». Bref, la rédaction du journal aura « sa statue en face de celle du général de Gaulle sur les Champs-Élysées ». Ce jour-là, les bibliothèques ne seront plus remplies « de livres, mais de caricatures » ! D'ailleurs, fi de Gutenberg, avec Grémond-Bouvet « la révolution laïque [a] lieu sur Twitter. »

Comme je l'ai indiqué, de petits cailloux jalonnent le chemin : ainsi, Grémond s'avère fasciné par la figure de Maurras, Charb (de *Charlie*) indique « nous sommes des républicains radicalisés, des fondamentalistes des libertés individuelles » (donc des frères ennemis de ceux que l'on prétend combattre) et « Sarkozy est à la droite ce qu'a été autrefois Clemenceau à la gauche... » (donc on peut pactiser avec lui). La vision de la laïcité des promoteurs du Mouvement du 9 décembre apparaît totalement sacrée : « La laïcité, c'est plus encore que les droits de l'homme, ce que la France a apporté de plus grand au monde. » Elle est « la forme même de toute association possible, un principe qui avait la prééminence sur celui d'égalité », sans elle, « pas de fraternité qui ne soit vraiment universelle ». Quant à la liberté, la laïcité s'y substitue puisque nos compères proposent une nouvelle devise républicaine : « Laïcité, égalité, fraternité ».

Mais ces petits cailloux, un peu clairsemés, seront-ils compris par les lecteurs comme destinés à leur éviter de s'égarer ? Pas sûr, tellement l'idéologie dominante tente de faire passer de semblables propos pour l'évidence même. Alors Bellanger se fait plus explicite, cite un « spécialiste de l'islam politique » : « ces laïcards farouches et intransigeants rejoignent très largement, par leur

hypocrisie fondamentale, la confrérie des Frères musulmans, dans leur façon identique de faire de la politique en prétendant regarder ailleurs'. » Et notre auteur ajoute : « La possibilité subliminale d'un retour effronté à la nation et à son unité dernière, l'unité religieuse : voilà ce que le Mouvement du 9 décembre [a] réussi à réinventer. » Comme certains religieux se radicalisent en recherchant toujours plus de pureté, toujours plus de *hallal*, les personnages du livre sont dans la quête, sans fin et illusoire, d'une dangereuse (d'un point de vue démocratique) pureté laïque. Leur démarche apparaît typiquement parareligieuse

La fin dévoile très clairement l'imposture du Mouvement du 9 décembre-Printemps républicain, et de l'hebdomadaire qui lui est proche, *Le Cercle de la raison* (si j'ai bien compris, il s'agit d'un mixte des publications *Franc-Tireur* et *Front populaire*) dont la ligne politique se résume à deux concepts : « celui de Bourny, selon lequel l'islamophobie n'existait pas, et celui de Grémond, selon lequel les antiracistes étaient les véritables racistes ». Frayère, l'athée militant qui a découvert la grandeur du catholicisme traditionnel, d'Onfray se mue alors en une sorte d'Eric Zemmour et il devient candidat à la présidence de la République. Cette initiative est accueillie favorablement par Marine Le Pen : elle lui permet de se « recentrer » puisque Frayère-Onfray-Zemmour est, « sur absolument tous ses thèmes, encore plus à droite qu'elle ». Le fondateur de « l'université du Bocage » annonce, en effet, qu'un « vaste plan de remigration des populations issues de l'immigration » sera « la mesure phare » de sa présidence et, en fait, la « promesse implicite de sa campagne » consiste à « rendre l'islam

progressivement illégal en France » (les catholiques, eux, n'auront pas à se plaindre !).

Ce « portrait sans concession des errements de la gauche » (page 4 de la couverture) est fort plaisant et, pourtant, je l'ai indiqué dès le départ, il n'emporte pas, de ma part, une entière adhésion. Pour deux raisons.

La première, je l'ai déjà mentionné mais il me faut y revenir, est que, tout au long de l'ouvrage, les thèmes du Printemps républicains sont narrés comme si seuls ils représentaient la laïcité. Or face au comique de situation, lié au travers des personnages, se trouve le tragique du contexte réel : les attentats terroristes qui, depuis 2012, endeuillent la France (et, bien sûr, sont présents dans le livre). Dès lors le roman court le risque de deux lectures, fallacieuses aux vues des intentions de l'écrivain, mais cependant possibles, et d'une troisième qui représente, de mon point de vue, le véritable défi lancé au livre et à son auteur.

D'abord, une lecture « trumpiste », c'est-à-dire analogue à celle qui conduit des évangéliques américains à soutenir Trump malgré le fait que la sexualité de ce milliardaire apparaisse peu ragoutante. Pour eux, peu importe la vie privée de l'ex-président, l'essentiel sont les « valeurs » qu'il incarne, entre autres son refus de l'avortement. Et, la fin justifiant les moyens, la tentative de prise du Capitole devient légitime. De même, les faiblesses de Bouvet et consort ne font que mettre plus en lumière la pureté de leur idéal laïque⁽²⁾, son urgence face au danger d'un certain islam. Dans ce cas, peu importe les travers des protagonistes, et la

prise de pouvoir occulte du Printemps républicain apparaît de bonne guerre. Une lecture sélective du roman peut être faite, retenant, au premier degré, toute l'argumentation mise dans la bouche des personnages ou, de façon plus équivoque, du narrateur qui, ironiquement certes (mais sera-ce clair pour tout le monde ?), fait mine d'adopter leur point de vue.

Ensuite, une seconde lecture, également sélective, sera celle de ceux pour qui le Printemps républicain et ses acolytes, reste une belle aventure, même si elle a, ces derniers temps, plus ou moins mal tourné. Bellanger évoque lui-même la possibilité d'une semblable interprétation : selon certains, Frayère-Onfray a basculé « à tel ou tel moment » mais « ses livres antérieurs demeuraient excellents ». Le déni restera alors total.

Deux lectures biaisées mais possibles donc. Une troisième est plus inquiétante encore car, là, les lecteurs entrent véritablement dans l'ouvrage, en comprennent le propos, s'amuse à sa satire, mais... en ressortent totalement désemparés. Car, de l'attaque meurtrière contre l'école juive de Toulouse en 2012 à l'assassinat de Samuel Paty en 2020, en passant par les massacres de 2015 à Paris et de 2016 à Nice, les faits dont il est question dans le livre sont dramatiquement bien réels. Comme seule l'interprétation de la laïcité du Printemps républicain est décrite (et celle-ci, d'ailleurs, se présente comme LA laïcité elle-même), si la « bataille pour la laïcité [ne] serait [donc qu'] une version policée de la théorie du grand remplacement », si elle n'aboutissait, de fait, qu'à « la droitisation de la vie politique

française », alors pour une femme ou un homme de gauche, il y a vraiment de quoi se désespérer. Et, comme on ne peut vivre désespéré, alors les deux premières versions apparaissent comme des lectures-refuges pour éviter de sombrer dans la déprime

Il faut se battre contre ce qu'on nomme « l'islamisme radical » et la menace qu'il représente pour la démocratie. Nulle complaisance à avoir. Mais il faut se battre beaucoup plus efficacement qu'on ne le fait avec l'instrumentalisation actuelle de la laïcité. Or ce roman, qui est également un essai, ne donne aucune clef pour mener cet indispensable combat. Sa drôlerie est alors un peu celle du désespoir. Certes, on comprend que l'auteur n'ait pas voulu écrire une fable édifiante, transformer son livre en « manuel d'éducation civique » (ce qu'il reproche à *Charlie* d'avoir voulu faire). Mais on ne se situe pas impunément à la difficile frontière de la fiction et de l'essai. Quand on s'est placé volontairement à cet endroit, où on peut prendre des coups des deux côtés, il faut l'assumer.

Seconde raison d'une relative gêne : la fin du livre aurait dû permettre de résoudre le problème que je viens de soulever mais, à mon humble avis, elle n'a pas réussi à le faire. Pourquoi ? Bellanger avertit ses lecteurs : « aucun philosophe n'a encore été candidat à la présidence de la Ve République. L'ouvrage que vous avez entre les mains relève de l'histoire contrefactuelle. » Que nenni. L'histoire contrefactuelle, c'est prendre une réalité historique, modifier un de ses éléments et **imaginer les changements plausibles que cela aurait entraîné dans le reste de la réalité historique examinée**. Bellanger se contente, lui, d'ajouter (ou de modifier à la marge) un élément à la

présidentielle de 2022 : la candidature du « philosophe » Frayère (substituée à celle de Zemmour) et, paradoxalement (car il est romancier), il n'ose pas vraiment tordre la réalité historique (pour mieux l'appréhender) comme le font les historiens s'adonnant à l'histoire contrefactuelle, qui suppose de laisser libre cours à une imagination (cependant) régulée⁽³⁾.

Une autre fin aurait consisté à raconter l'alliance politique de Frayère avec Marine Le Pen et de faire de cette dernière la gagnante de la présidentielle, grâce à l'appui du Mouvement du 9 décembre et de son entrisme dans le corps des hauts fonctionnaires. Après tout, Elisabeth Badinter avait déclaré, en son temps, que seule Marine Le Pen se battait pour la laïcité (ce qui montre qu'avant même la création du Printemps républicain, le ver était dans le fruit !). Cette venue au pouvoir d'une laïcité lepéniste provoquerait une prise de conscience des personnes de gauche tentées par le Mouvement du 9 décembre et les obligerait à s'interroger sur ce qu'est la laïcité de 1905... et, enfin, à accepter de se mettre au travail sur le sujet (au lieu de bêler des stéréotypes, qui traînent dans toutes les poubelles) pour comprendre pourquoi, en refusant une « victoire excessive, entière » (Aristide Briand, jamais cité dans le livre... contrairement à Combes), la laïcité historique a été, à la fois, victorieuse et pacificatrice⁽⁴⁾. J'ai entièrement confiance dans la virtuosité d'écriture de Bellanger pour faire en sorte que cette découverte n'ait rien d'une leçon de morale ou d'un manuel d'éducation civique. Mais, dans la fin actuelle de son livre, je reste un peu sur ma faim.

Vous l'avez compris, Alain Souchon va intégrer *Les derniers jours du parti socialiste* à une nouvelle version de sa chanson *Presque* (« C'est presque toi, presque moi ces amoureux dans la cour. C'est presque nous, presque vous. C'est presque l'amour ») et il va chanter : « c'est presque un grand roman ».

Notes :

(1) Depuis plusieurs années, certains insistent, de façon un peu sévère, sur ce double échec. Ainsi, selon *M Le magazine du Monde* (17 janvier 2018), P. Rosanvallon déclarait : « Laurent Bouvet n'a réussi ni sa carrière politique ni à devenir un intellectuel vraiment marquant ». Pour ma part, je lui témoignais de « l'estime » tout en regrettant son côté « gladiateur et en affirmant « peu croire aux vertus de jeux du cirque ».

(2) Cela d'autant plus que Grémond-Bouvet affrontant avec courage la terrible maladie de Charcot, l'ironie ne peut plus être de mise et, est-il indiqué, « l'idée de sa mort prochaine avait donné à ses visions politiques une clarté exceptionnelle. Le docteur en sciences politiques, entré dans la dernière séquence de sa vie, voyait enfin distinctement les forces auxquelles il avait consacré son existence. »

(3) J'ai tenté d'expliquer ces règles dans le volume 3 de ma *Loi de 1905 n'aura pas lieu. Histoire politique des séparations des Eglises et de l'Etat*.

(4) Si Bellanger rebaptise le Printemps républicain en *Mouvement du 9 décembre [1905]*, les allusions qu'il fait à la séparation sont toutes erronées, reproduisant les contre-vérités que l'on trouve, effectivement, dans les milieux du Printemps républicain, de *Marianne*, etc. Il n'est donc jamais décrypté en quoi le *Mouvement du 9 décembre-Printemps*

républicain se recommande de façon fallacieuse de la loi de 1905.

3. La laïcité, principe de liberté ou négation de l'altérité?

par Valentine Zuber

Réforme, 11 septembre 2024

<https://www.reforme.net/opinions/la-laicite-principe-de-liberte-ou-negation-de-lalterite/>

Dans son dernier roman, Aurélien Bellanger dénonce le dévoiement du principe de la laïcité en instrument idéologique de contrôle. Une tribune de l'historienne Valentine Zuber.

SEBASTIEN BOZON / AFP

La rentrée littéraire bat son plein, et on ne sait déjà plus bien où donner de la tête, comme chaque année d'ailleurs à la même période. Un ouvrage, qui hésite entre le roman à clef et l'essai engagé, pourrait bien déclencher prochainement une de ces polémiques dont les Français ont le secret, surtout lorsqu'il s'agit de débattre des principes et des contours de la laïcité à la française. Aurélien Bellanger, un

romancier original, prolifique et remarqué, avait annoncé au printemps la sortie de son roman, dont le sujet contemporain et très politique promettait de constituer un véritable pavé dans la mare. Dans *Les Derniers Jours du Parti socialiste*, paru au Seuil à la fin de l'été, l'écrivain, engagé à gauche, cherche à comprendre comment ce parti, et ses idéaux émancipateurs, ont bien pu si gravement sombrer au lendemain de l'élection présidentielle de 2017. Selon lui, le dévoiement par une partie de ses membres de l'idéal progressiste...

4. Tribune : enfin une bonne nouvelle : la création d'un ministère de la Laïcité !

par

Jean Baubérot-Vincent

La Vigie de la Laïcité, 20 septembre 2024

<https://vigie-laicite.fr/enfin-une-bonne-nouvelle-la-creation-dun-ministere-de-la-laicite/>

Des médias, tels BFMTV, annoncent la possible création d'un ministère de la laïcité dans le gouvernement Barnier. L'historien Jean Baubérot y voit une « grande et belle surprise » et a quelques suggestions. Oui, ce texte est ironique.

Cet article est une tribune, rédigée par un auteur extérieur au journal et dont le point de vue n'engage pas la rédaction.

Fi des éditorialistes grincheux et des personnalités politiques qui ne savent que critiquer, cela valait vraiment la peine d'attendre des semaines et des semaines. En fait, notre bien aimé président avait besoin d'un peu de temps pour nous concocter une grande et belle surprise : la création d'un ministère de la Laïcité. Ah ce n'est pas Lucie Castets qui aurait eu cette merveilleuse idée, preuve que nous avons bien de la chance d'avoir à la tête du pays la médaille d'or de l'Olympe : Jupiter en personne.

Notre futur ministre va devoir traiter plusieurs dossiers épineux, pour mettre un terme à d'intolérables « **atteintes à la laïcité** » et, ainsi, permettre à notre « leader Maximo » de célébrer, dans quinze mois, avec le faste nécessaire, les 120 ans de la loi du 9 décembre 1905. Cela contrastera, de façon heureuse, avec l'absence d'engagement fort de l'Etat lors du centenaire de la loi : aucun discours de Chirac, ni de son Premier ministre. La commémoration avait été confiée à l'Académie des Sciences morales et politiques afin, précisément, de pouvoir sombrer dans... l'académisme. Mais en 2025, il en sera tout autrement, on va voir ce que l'on va voir !

Publicité

Voici, au débotté, quelques-unes des « **atteintes à la laïcité** » dont va devoir s'occuper le ministre.

Première atteinte : la non-application des lois laïques fondatrices (la loi Ferry sur l'école publique laïque et la loi de séparation des Eglises et de l'Etat) dans les trois départements de l'Alsace-Moselle. Longtemps, on a prétexté un attachement majoritaire des Alsaciens-Mosellans à leur régime particulier (lequel n'est autre que le régime général... sous Bonaparte). Outre que cet argument fleure bon le communautarisme, il ne peut plus être invoqué : un récent sondage montre que ces Français de l'Est sont devenus majoritairement favorables à l'abrogation de ce statut. Or, on peut opérer ce changement tout en douceur : il suffit de décider que les prêtres, pasteurs et rabbins déjà en place continueront à être payés par l'Etat, mais que nos impôts n'assureront plus le traitement des futurs « *ministres des cultes* » catholiques, protestants et juifs de ces départements (on transférera le gain réalisé par des créations de postes à l'hôpital). L'extinction sera lente mais elle sera ; l'important est d'affirmer un principe élémentaire : la laïcité doit s'appliquer sur l'ensemble du territoire national, et mettre en œuvre ce principe. On peut le faire de façon on ne peut plus accommodante. La laïcité historique a fonctionné ainsi, c'est pourquoi elle a gagné de difficiles batailles.

La même règle d'abrogation progressive s'appliquera à un quatrième département français, la Guyane. Là, une Ordonnance du roi Charles X, datant de 1828, reste toujours en vigueur : le catholicisme est la religion officielle, soutenue financièrement par les pouvoirs publics... dans le but de favoriser l'évangélisation des populations ! La collectivité territoriale, qui a obligation de salarier le clergé, n'a plus voulu le faire, il y a quelques années, et elle a été

retoquée. Car, faute d'une loi qui permette d'y mettre fin, ce « **régime dérogatoire** », on ne peut plus antilainque, se perpétue *ad aeternam*.

Autre régime dérogatoire qui doit faire l'objet d'un débat : celui qui régle le culte catholique. En effet, cette religion n'est pas régie, juridiquement, par la loi de 1905 mais par un accord diplomatique entre la France et le Saint-Siège, datant de 1923. Il en résulte que l'Eglise catholique est légalement organisée par des « **associations diocésaine** », dont le fonctionnement et le but diffèrent de ceux des associations cultuelles. Par une hypocrisie pacificatrice, l'Etat considère, depuis lors, ces « **diocésaines** » comme des « **cultuelles** » d'un type spécifique. Plus logiquement, l'Eglise catholique affirme qu'il n'en est rien. Un siècle d'accommodement, c'est pas mal et il serait peut-être temps de réfléchir aux moyens d'instaurer, en France, une égale liberté de conscience. En effet, les règles concernant les « **cultuelles** » ont été durcies ces dernières décennies. Cela n'aurait peut-être pas été forcément le cas si ces règles avaient également affecté l'Eglise catholique.

Publicité

D'ailleurs, puisqu'il est question d'une égale liberté de conscience, il faut remarquer que la loi de 1905, autorise un financement public d'aumôneries de différentes religions (article 2). Cependant, celles et ceux qui ne se rattachent à aucune religion ne peuvent bénéficier d'une assistance morale équivalente. De même, les familles de pensée non religieuses n'ont pas accès à la télévision publique, au contraire des religions de quelque importance, qui disposent chacune, le dimanche matin, d'une émission sur France 2. Pourtant, actualiser la loi de 1905, l'ouvrir

aux « **convictions** » serait souhaitable ; d'ailleurs, les textes européens et internationaux mettent à égalité « **religions** » et « **convictions** ».

Autre dossier épineux : celui de l'enseignement privé sous contrat. Entre le financement de l'Etat et celui des collectivités territoriales, celui-ci capte, chaque année, près de 10 milliards d'euros d'argent public. Or ces établissements, de par leur « **caractère propre** », non seulement peuvent enseigner la religion aux élèves mais ils peuvent également la rendre présente et visible sous diverses formes. On aboutit, de fait, à un partenariat éducatif entre l'Etat (dit) laïque et l'Eglise catholique qui, selon la juriste Stéphanie Hennette-Vauchez, instaure le Secrétariat général de l'Enseignement catholique en véritable « **ministère bis** » de l'Education nationale. Là encore des dérogations existent (ainsi les dispositions de la loi d'août 2021 ne s'appliquent pas à l'enseignement privé sous contrat) et de récentes affaires (à Paris, avec le lycée Stanislas, à Pau...) montrent que les dispositions de la loi Debré, garantissant la liberté de conscience des élèves, ne sont pas respectées. Affaire à suivre par le ministre.

La laïcité impose aux religions de ne pas normer la société. Il existe une séparation de la loi civile et des commandements religieux, auxquels, bien sûr, on a le droit le plus strict de se conformer volontairement. A ce titre, les lois autorisant le divorce, la contraception, l'IVG, le mariage de personnes de même sexe... sont de grandes lois laïques, qui ne contraignent personne. Le ministre de la Laïcité aura donc à cœur de faire en sorte que la loi, débattue par la Chambre dissoute, autorisant le suicide assisté, soit promptement reprise et rapidement adoptée

Plusieurs grands chantiers doivent donc être ouverts par notre futur ministre de la Laïcité. Leur ampleur constitue la meilleure réponse aux calomnies indignes de celles et ceux qui osent prétendre que, avec ce ministère, le prochain gouvernement va ressusciter, sous un autre nom, le ministère de l'Identité nationale de sinistre mémoire, qui existait lors du règne de sa Majesté Sarko I^{er}. On irait, alors, totalement à l'encontre de la définition de la laïcité, donnée par le Conseil constitutionnel, en 2013, où celle-ci n'a rien d'identitaire. De même, certains prétendent que la République étant « *laïque* », la laïcité doit imprégner l'action de tous les ministères et ne peut être réduite à l'un d'entre eux, sans qu'il y ait du flou, et donc un loup. Il y a vraiment des gens qui voient le mal partout !

Publicité

Au fait, puisque nous sommes dans la période de formation du gouvernement et que celui-ci semble avoir quelques légères difficultés à muscler son bras gauche, suggérons-lui que, pour effectuer le travail de dentelle inhérent à tout ce qui touche à la conscience, une personne à la compétence reconnue : un certain Jean-Louis B.

